



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Préfecture
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des réglementations et de la vie citoyenne
Section élections
Affaire suivie par Claire CADUDAL FLEURY

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES

COMMUNE DE HOEDIC

CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Mardi 10 juillet 2018 Horaires du service	Ouverture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le premier tour des élections municipales partielles complémentaires (sous-préfecture de Lorient)	Art R 127-2 du code électoral Arrêté du sous-préfet
Jeudi 12 juillet 2018 à 18h00	Clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le premier tour des élections municipales partielles complémentaires (sous-préfecture de Lorient)	Art L 267 Arrêté du sous-préfet
samedi 14 juillet 2018	Date limite de publication dans la commune de l'arrêté portant convocation des électeurs	Art L 247 Arrêté du sous-préfet
Lundi 16 juillet 2018	Ouverture de la campagne électorale officielle	Art R 26
Mercredi 25 juillet 2018 à 12h00	Date limite de dépôt en mairie des demandes d'attribution d'emplacement d'affichage pour le premier tour	Art R 28
Jeudi 26 juillet 2018 à 18h00	Délai limite de notification à la mairie par les candidats de la liste des assesseurs et délégués qu'ils désignent	Art R 46 et R 47
Samedi 28 juillet 2018 à zéro heure	Début de l'interdiction de distribution de documents électoraux	Art L 49
Samedi 28 juillet 2018 à 12h00	Délai limite de remise à la mairie, par les candidats, de leurs bulletins de vote	Art R 55
Samedi 28 juillet 2018 à minuit	Clôture de la campagne électorale pour le 1 ^{er} tour	Art R 26
Dimanche 29 juillet 2018	PREMIER TOUR DE SCRUTIN	Arrêté du sous-préfet
Lundi 30 juillet 2018	Ouverture de la campagne électorale pour le 2 nd tour	Article R 26
Jeudi 2 août 2018 à 18h00	Délai limite de notification à la mairie, par les candidats, d'une nouvelle désignation d'assesseurs et délégués	Art R 46 et R 47
Samedi 4 août 2018 à zéro heure	Début de l'interdiction de distribution de documents électoraux	Art L 49
Samedi 4 août 2018 à 12h00	Délai limite de remise à la mairie, par les candidats, de leurs bulletins de vote	Article R 55
Samedi 4 août 2018 à minuit	Clôture de la campagne électorale pour le 2 nd tour	Article R 26
Dimanche 5 août 2018	DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN	Arrêté du sous-préfet